



Le Contrôle de Performances Lait en chiffres

Sur la période du premier trimestre 2018, l'activité du service élevage en termes de contrôle de performances lait est globalement stable.

Mensuellement, comme le montre le tableau, nous avons réalisé 373 contrôles contre 384 en 2017, soit une légère baisse de 2,5 %.

A chaque point de contrôle laitier, le nombre moyen de vaches est passé de 71,7 à 74,6, soit une augmentation de 4 %.

Tous ces chiffres, pour un bilan de 24 919 vaches contrôlées en moyenne / mois contre 24.805 en 2017.

Niveau de production laitière : bilan trimestriel

28,1 kg lait/VL en moyenne contre 26 kg lait/VL en 2017, à un stade de lactation moyen de 5,9 mois contre 5,7 mois.

Ce résultat découle de la qualité des fourrages récoltés en 2017 supérieure voire nettement supérieure sur l'ensemble du département mosellan.

• L'avis des experts Aliments (Arnaud Gresset et Marie-Jeanne Reiter) : la différence de qualité se situe essentiellement au niveau de l'ensilage de maïs. L'année 2016 a été défavorable aux valeurs alimentaires. Elles sont en retrait de 15 % en moyenne par rapport à une année normale. Les taux d'amidon, de sucres et de digestibilité sont moindres avec un taux de matière sèche relativement élevé (35 %). Le rendement du maïs a été également moins important avec une moyenne départementale proche de 10 t Ms/ha (-1 à -1,5 t par rapport à une année normale). Pour certaines exploitations, la qualité des ensilages d'herbe a été aussi affectée car le printemps froid et les fenêtres météo nécessaires à la récolte n'ont pas été nombreuses au stade optimal (début mai).

Nous aboutissons à une baisse de la production laitière au contrôle laitier sans précédent (8.100 l en 2016 à 7.650 l en 2017) combinée avec une dépense en concentrés importante (2.100 kg/VL/an, + 100 kg par rapport à 2016).

L'année 2018 s'annonce plus favorable avec de bonnes conditions météorologiques pour l'implantation du maïs, la pousse et la récolte des ensilages d'herbes.

La qualité du lait contrôlé

Le bilan est moins tranché que sur la production.

Composition Taux :

Au niveau des taux (Tb et Tp), la situation est globalement intéressante :

le Tb s'est stabilisé : + 0,1 pt entre le 1^{er} trimestre 2017 : 40,4 pt et le 1^{er} trimestre 2018 : 40,5 pt. Le Tp a progressé de 0,2 pt, passant de 32,3 pt à 32,5 pt.

A noter qu'en mars 2018, on a eu 1,1 pt de Tb et 0,7 pt de Tp de plus qu'en mars 2017, ce qui permet de s'attendre à des taux au 2^e trimestre meilleurs qu'au 2^e trimestre 2017.

Comptage cellulaire : situation inverse

La moyenne cellulaire est passée de 282.000 cellules de moyenne sur le 1^{er} trimestre 2017 à 300.000 sur le 1^{er} trimestre 2018, soit une augmentation de 6,5 %

A noter que la moyenne de la classe des primipares a aussi augmenté mais de seulement 4,5 %

• L'avis des experts qualité du lait (Laurent Comte et Xavier Pigeon) : le nombre d'animaux n'a pas baissé même dans les bâtiments surchargés. Le prix du lait actuel, un peu plus favorable, entraîne moins de réformes et moins de tri du lait (et des vaches) hautes en cellules. Par contre, on constate une baisse des butyriques cette année due à la qualité des fourrages.

Cédric GUTZWILLER,
responsable de l'équipe
Contrôle de performances lait

Chambre d'agriculture de la Moselle
Service élevage
Votre contact : Cédric GUTZWILLER
Tél. 06 33 55 05 11
cedric.gutzwiller@moselle.chambagri.fr

NOS RESULTATS MENSUELS

	janv-17	févr-17	mars-17	janv-18	févr-18	mars-18
Les effectifs :						
Nombre UL contrôlés	391	365	397	386	351	382
Nombre de vaches traitées	24 989	23 281	26 145	25 531	23 431	25 796
Nombre de vaches / UL	72,3	70,9	72	74,9	74,2	74,6
Les Résultats :						
La Moyenne Globale :						
MMC	5,4	5,7	6	5,6	5,9	6,1
Lait / VL Moyen	25,8	26,2	26	28,2	28,1	27,8
Les résultats Matières :						
TB	41,3	40,2	39,8	39,9	40,6	40,9
TP	32,9	32,2	31,9	32,3	32,6	32,6
La qualité du lait :						
Moyenne cellules toutes VL	270	280	297	304	296	301
Moyenne cellules Primipares	169	177	194	187	189	189

Comité de rédaction du 18/05/18 : Antoine Henrion, Président de la Chambre d'Agriculture ; Laurence Herfeld, vice-présidente ; Marie Adamy et Estelle Pochat, élèves ; Denis Stragier, Directeur adjoint ; C. Girard, C. Hachet, C. Marconnet, M. Morhain, C. Rettel, A. Touchot.

Devenir éleveur de poules pondeuses en Moselle : des opportunités s'offrent à vous

Pour répondre aux évolutions de la demande, il faudrait élever 2,5 millions de poules pondeuses supplémentaires dans la région Grand Est. Organisé par la Chambre d'agriculture le 4 mai dernier à Courcelles Chaussy, un forum sur le thème «devenir éleveur de poules pondeuses en filière longue» a réuni agriculteurs et partenaires acheteurs de la filière pour cerner objectivement les clés de réussite d'un projet.

Pour répondre aux évolutions des attentes et pratiques des consommateurs, plusieurs enseignes de la grande distribution vont prochainement cesser de commercialiser des œufs issus de poules élevées en cage. Le ministère de l'Agriculture a également annoncé lors des Etats Généraux de l'Alimentation qu'il souhaitait que l'ensemble des œufs dits «coquilles» (vendus entiers) soient issus d'élevages alternatifs (plein air ou bio) à l'horizon 2022. Les fabricants «d'ovoproduits» (produits transformés à base d'œufs) sont engagés dans la même démarche avec une utilisation d'œufs alternatifs triplée en 10 ans pour représenter aujourd'hui 23 % de ce marché.

Plus de valeur ajoutée pour l'agriculture mosellane

La production d'œufs issus de poules élevées en cage est principalement localisée dans les régions de l'ouest de la France. Le département de la Moselle se prête particulièrement bien aux objectifs de développement de la filière «poules pondeuses» car les surfaces nécessaires aux parcours et à l'épandage des effluents d'élevage sont potentiellement disponibles. Il bénéficie également d'un bassin de population conséquent qui pourrait être conquis par des œufs produits localement, avec une valorisation des céréales produites sur place.

Un véritable projet professionnel

La création d'un atelier poules pondeuses est une opportunité intéressante pour des exploitations qui souhaitent développer leurs activités, notamment pour permettre une installation sans reprise de foncier. Une production de dix à douze mille poules pondeuses peut permettre de rémunérer une personne occupée à temps plein. «Etre producteur d'œufs, c'est s'engager quotidiennement dans un métier à part entière, avec une forte motivation pour la technique et la réussite» ont confirmé de concert les



Le département de la Moselle se prête particulièrement bien aux objectifs de développement de la filière «poules pondeuses».

quatre collecteurs d'œufs présents lors du forum. La motivation et la volonté de réussite sont d'autant plus importantes qu'il s'agit d'élevages nécessitant des investissements importants de l'ordre de 60 à 70 €/poule en moyenne.

Les délais de concrétisation sont longs et peuvent aller de 1,5 à 3 ans, de la réflexion de l'éleveur à la mise en place de la première bande. Le porteur de projet doit mener simultanément plusieurs volets : communication, élaboration du dossier de permis de construire, demandes de subventions possibles (Pcae, Conseil départemental), conversion bio pour ceux qui vont choisir ce mode d'élevage, dossier d'installation aidée le cas échéant. Autant d'étapes qui doivent être clairement planifiées et coordonnées.

Les clés de la réussite

La maîtrise de l'investissement de départ est une des clés de la viabilité du projet. Le volume d'investissement à prévoir pour la réalisation d'un poulailler dépend de sa localisation (terrassement, raccordements aux réseaux d'eau et d'électricité...), de la nature et du niveau des équipements souhaités.

La maîtrise des charges opérationnelles est primordiale pour assurer les équilibres financiers de l'atelier. L'alimentation représente 50 à 60 % des coûts

de production suivant le mode de production. L'indice de consommation et les différents ratios sont à surveiller de très près. Le producteur d'œufs se doit d'être très technique afin d'assurer une conduite fine de l'atelier poules pondeuses et une détection rapide des problèmes qui pourraient advenir. Une phase d'immersion dans un élevage existant est indispensable à tout projet.

Raisonnement global et son projet

Une démarche globale d'accompagnement vous est proposée par les équipes de la Chambre d'agriculture. Le rôle du conseiller d'entreprise sera de coordonner les différents intervenants pour déboucher sur un projet mûri, structuré sur les aspects techniques et économiques, valorisable par les partenaires financiers. Plusieurs projets sont d'ores et déjà bien avancés. Rendez-vous à l'automne 2018 pour les premiers travaux de terrassement !

Romain KELLER
Equipe conseil d'entreprise

Chambre d'agriculture de la Moselle
Service économie - conseil d'entreprise
Tél. 03 87 66 12 49
christophe.marconnet@moselle.chambagri.fr

ACTUALITÉ

94 %

La SCEA Weisse à Colligny a une nouvelle ambition : la naissance du Chardonnay et la renaissance de l'Auxerrois Mosellan. Pour récolter les fonds nécessaires à leur projet, Jean-Philippe Weisse et Damien Jaspard ont utilisé la plateforme de financement participatif MIIMOSA.

94 % des fonds étaient récoltés au 14 mai... mais il est encore possible de soutenir le projet.

Pour connaître les détails : www.miimosa.com